

La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Offices, annonces et ordo des fidèles. — II M. l'abbé G.-Adrien Lamarche. — III Service funèbre de M. le Président Faure, allocution de Mgr Bruchési. — IV Au Canada, un prédicateur orléanais. — V Apostolat de la Prière ou Ligue du Sacré-Cœur. — VI Nomination ecclésiastique. — VII Allez à Joseph. — VIII Couvent des Sœurs de la Miséricorde à Montréal. — IX Le porte-plume de Saint Joseph. — X Profession religieuse. — XI Communication. — XII Ordination. — XIII Lecture de l'évangile, excellence — indulgences. — XIV Bibliographie. — XV Consultation, indulgences des stations de Rome. — XVI Nouvelles de Rome. — XVII Le soin dû à l'âme. — XVIII Aux prières.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Cathédrale. — *Dimanche, le 5.* — A 8 heures, confirmation suivie de la messe.

Mardi, le 7. — A 8 heures, messe pour les écoles par Mgr l'archevêque.

Couvent des Sœurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs, à Saint-Laurent. — *Mardi, le 7.* — A 1.30 heures, confirmation et profession religieuse.

Pensionnat de Sainte-Cunégonde. — *Mercredi, le 8.* — A 7.30 heures, confirmation.

Sourdes-Muettes, rue Saint-Denis. — *Jeudi, le 9.* — A 3 heures, confirmation.

ANNONCES DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE MONTRÉAL

Dimanche, le 5, on annonce la solennité anticipée de saint Joseph. J. S.

ORDO DES FIDÈLES

Dimanche, le 5. — Office du 3e dim. du carême, *semi-double* (privilegié contre les fêtes de 2e cl.); 2e orais *A cunctis*, 3e *Omnipotens*, préface du Carême. — Vêpres du dim. *semi-double*; suffrages de la Ste Vierge, de S. Jos., des apôtres Pierre et Paul, du titulaire de l'église et de la paix. J. S.

M. L'ABBE G.-ADRIEN LAMARCHE

LE service du trentième jour pour le repos de l'âme de feu M. l'abbé G.-Adrien Lamarche aura lieu à Saint-Henri-de-Marcouche, lundi prochain, le 6 mars.

SERVICE FUNEBRE DE M. LE PRESIDENT FAURE.

ALLOCUTION DE MGR BRUCHESI



Le 23 février a eu lieu en l'église Notre-Dame, sur la demande du consul général de France, M. Alfred Kleczkowski, un service funèbre pour le repos de l'âme de M. Félix Faure. La cérémonie, à laquelle plus de dix mille personnes assistaient, a eu un caractère de solennité et de magnificence vraiment exceptionnel. Avant l'absoute, Mgr Bruchési a prononcé, de son trône épiscopal dressé dans le chœur, les paroles suivantes :

Mes bien chers frères,

« L'imposante cérémonie funèbre qui nous réunit ici, sur l'invitation du digne représentant de la France au Canada, réclame, il me semble, un mot de ma part.

« Il y a quatre ans, le président de la République française tombait, dans une rue de Lyon, sous le poignard d'un assassin, et un prince de l'Eglise accourait à ses côtés, pour recueillir son dernier soupir et lui donner les consolations suprêmes de la religion. Jeudi dernier son successeur, M. Félix Faure, mourait au palais de l'Elysée, frappé d'une apoplexie foudroyante et un humble abbé de Paris prononçait sur lui la parole du pardon et de la sainte espérance. Dans les deux cas c'était le Christ qui pardonnait en la personne de son ministre ; dans les deux cas, c'était la mort, soudaine, terrible, mais accompagnée de cette douce bénédiction de l'Eglise, sans laquelle nos cœurs s'affligeraient de voir disparaître ceux que nous aimons. Et des détails si touchants que le télégraphe nous transmettait hier, ressort à nos yeux l'affirmation du sentiment chrétien et catholique de la France.

« Oui, Dieu est avec elle, et elle, au milieu des épreuves qui l'atteignent, dit au monde qu'elle a besoin de Dieu.

« Auprès du chef d'Etat agonisant, je ne puis contempler sans émotion cette femme forte, cette épouse pieuse qui, dans son immense douleur, songeant à l'âme de son mari, commande qu'on aille en toute

hâte, à qu
dre le méi
per malgr
« que nous
Et mon att
recueillis, à
en pleurs, l
la foi est to
de son prer
future, à l'e
doce : c'étai

« Mes fr
Faure ne so
paru sous le
milieu d'une
retenti les c
pouvaient se
l'union parf
néant de la

« Notre-D
Dame de Pa
comme dans
dona ei Dom
vous venez
France elle-n

« Continue
qu'il arrive et
aime toujours
jamais le Chr

Ces mots si
chaleur et p
Français prés
témoigné hau
cerne d'une v
la France, il
qu'il y a en el
la foi catholiqu
été implicitem

hâte, à quatre endroits différents, chercher un prêtre. J'aime entendre le médecin s'écrier, quand il voit la vie du président lui échapper malgré l'opiniâtre effort de la science : « Nous avons fait tout ce que nous avons pu, cédons maintenant notre place à la religion. » Et mon attendrissement se continue quand j'aperçois les ministres, recueillis, à genoux, joignant leurs prières aux prières de la famille en pleurs, parce que tout cela me dit qu'au cœur de notre mère-patrie la foi est toujours vivante. Lorsque, en effet, va se clore l'existence de son premier citoyen, la voilà qui proclame sa croyance à la vie future, à l'efficacité de la prière, à la puissance surnaturelle du sacerdoce : c'était une leçon donnée à l'univers.

« Mes frères, à l'heure où je parle, les funérailles de M. Félix Faure ne sont peut-être pas encore terminées à Paris. Son cercueil a paru sous les voûtes de Notre-Dame ; en présence des autels, au milieu d'une foule nombreuse qui représentait la nation entière, ont retenti les chants sublimes de l'Eglise. Les divisions et les luttes pouvaient se trouver au dehors ; dans la vieille cathédrale, c'était l'union parfaite des esprits et des cœurs, sous la même impression du néant de la vie et dans le même espoir de l'immortalité.

« Notre-Dame de Montréal chante et prie, elle aussi, avec Notre-Dame de Paris, fille toujours fidèle à sa mère, dans les jours de deuil comme dans les jours de triomphe et de gloire. *Requiem aeternam dona ei Domine !* Oui, Seigneur, donnez au chef de la France que vous venez d'appeler soudainement à vous, l'éternel repos, et de la France elle-même ayez pitié.

« Continuez-lui votre protection miséricordieuse et tendre. Quoi qu'il arrive et quoi que l'on puisse dire, vous savez bien qu'elle vous aime toujours, qu'elle travaille et souffre pour vous. Et vive à jamais le Christ qui aime les Francs ! »

Ces mots si nobles et si touchants, prononcés avec un accent de chaleur et presque de tendresse, ont été droit au cœur de tous les Français présents. Ils ont su à leur Pasteur un gré infini d'avoir témoigné hautement, par cette démonstration magnanime, qu'il discerne d'une vue claire la qualité vraie de l'âme française. Pour aimer la France, il faut d'abord la bien comprendre, — avoir deviné ce qu'il y a en elle de généreux idéalisme et d'invincible attachement à la foi catholique. La haïr, c'est l'ignorer. — Mais que cette vérité ait été implicitement proclamée, à l'occasion d'un deuil national, par

T FAURE

SI

la demande
zkowski, un
Félix Faure.
sistaient, a eu
exceptionnel.
ne épiscopal

, sur l'invita-
clame, il me

aise tombait,
un prince de
er soupir et
audi dernier
Elysée, frappé
is prononçait
ans les deux
n ministre ;
ais accompa-
e nos cœurs
ons. Et des
hier, ressort
olique de la

es qui l'attei-

ler sans émo-
son immense
aille en toute

une bouche si auguste, voilà qui est propre à réjouir tous ceux qui portent le nom français et à les pénétrer de reconnaissance et d'amour.

Au lendemain de cette inoubliable journée, M Alfred Kleczkowski a voulu exprimer publiquement à tous sa profonde gratitude :

« Dans l'impossibilité de l'adresser individuellement à chacune d'elle, le consul général de France remercie collectivement toutes les personnes qui ont assisté à l'admirable cérémonie d'hier à Notre-Dame.

« Il semble que dans cette circonstance mémorable un lien nouveau se soit formé entre le peuple français et la nation canadienne.

« Tous les Français garderont de cette noble et touchante démonstration de sympathie un souvenir reconnaissant. »

Montréal, 24 février 1899.

PIERRE DE LABRIOLLE,
Professeur à l'Université-Laval.

AU CANADA

UN PRÉDICATEUR ORLÉANAIS



*S*OUS ce titre, nous lisons dans les « Annales du diocèse d'Orléans » :

Le samedi 27 janvier s'est embarqué au Havre, pour se rendre au Canada, M. l'abbé Mignan, curé d'Autry. Sur la prière de MM. de Saint-Sulpice, Mgr l'Evêque d'Orléans a autorisé bien volontiers notre confrère à prêcher la station de carême dans l'église Notre-Dame de Montréal.

Si le Canada n'est plus une terre française, les Canadiens sont restés français de cœur et de langue. M. Mignan ne tardera pas à s'en convaincre. De plus, il retrouvera là-bas le souvenir apostolique d'un Jésuite orléanais, qui a versé son sang pour appuyer son évangélique parole. Nous prendrons occasion de cette mission confiée à l'un des nôtres pour rappeler et honorer la sainte mémoire du R. P. Isaac Jogues, martyr des Iroquois (1647).

Un autre orléanais, François-Vaillant de Guélis, de la même famille que l'Evêque d'Orléans de ce nom, et de la même Compagnie

que le P. J.

mourut, en

En 1792

Québec, ave

aux prêtres

1802 et par

tinua l'œuv

De nos

Jutteau, fut

Nous rec

l'abbé Mign

une *Nouvel*

Dans ces

heur que no

Empêché

dimanche d

dimanche, c

devancé dan

Apostol

Intention

DIVIN (

de M

cette journ

intentions p

sur l'autel.

Je vous

apprennent

Résolution

nous envoie

que le P. Jogues, évangélisa les Canadiens ; rentré en France, il mourut, en 1713, à Moulins.

En 1792, M. Desjardins, vicaire général d'Orléans, se rendait à Québec, avec son frère, pour y fonder un établissement de refuge aux prêtres français exilés par la Convention ; il y demeura jusqu'en 1802 et partit pour la France, laissant au Canada son frère, qui continua l'œuvre apostolique.

De nos jours, enfin, un quatrième orléanais, dominicain, le R. P. Jutteau, fut pendant quelques années curé de Saint-Hyacinthe.

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs la mission de M. l'abbé Mignan en ce pays, qui est véritablement, comme au début, une *Nouvelle France*.

Dans ces paroles et ces évocations, nos lecteurs verront avec bonheur que nos frères d'outre-mer nous rendent affection pour affection.

Empêché par la maladie de commencer ses prédications le premier dimanche du carême, M. l'abbé Mignan a pu le faire le deuxième dimanche, avec un succès digne des illustres prédicateurs qui l'ont devancé dans la chaire de Notre-Dame à Montréal.

Apostolat de la Prière ou Ligue du Sacre-Cœur

Intention générale pour le mois de mars 1899, approuvée et bénie par Notre Saint-Père le Pape :

La souffrance chrétienne

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

DIVIN Cœur de JÉSUS, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses, et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre en particulier, afin que ceux qui souffrent apprennent à souffrir chrétiennement en union avec vous.

Résolution pratique : Remercier Dieu des souffrances qu'il nous envoie pour notre bien.

NOMINATION ECCLESIASTIQUE

PAR décision de Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, M. l'abbé Pierre Sylvestre a été nommé curé de Saint-Gabriel-de-Brandou.

ALLEZ A JOSEPH

ALLEZ à Joseph, vous les petits, les humbles, les pauvres, les ouvriers, vous dont le front est inondé de sueur, vous dont le foyer est sans feu et peut-être sans pain... Joseph, c'est le prince ouvrier, le petit-fils déchu du roi David, c'est l'humble charpentier de Nazareth qui a travaillé de ses mains et peiné de longs jours sans cesser d'être pauvre.

Allez à Joseph, vous dont le cœur est brisé par la froide indifférence et l'égoïsme odieux. Joseph s'est vu fermer les portes inhospitalières des hôtelleries de Bethléem.

Allez à Joseph, vous les victimes de la rancune, de la jalousie, des haines aveugles. Joseph a souffert les entreprises haineuses de l'ombrageux Hérode.

Allez à Joseph, vous, chefs de familles, parents chrétiens, dans ces jours d'universelle révolte et de mollesse. Joseph n'a pas craint de donner des ordres au Fils de Dieu, et il l'a vu obéissant et soumis.

Allez à Joseph, vous, cœurs frivoles qui voulez jouir de ce monde et redoutez la mort : vous apprendrez que pour un chrétien la vie n'est pas ce que vous pensez, une enchanteresse au regard bienveillant et doux, au sourire plein de charmes... Vous apprendrez que la mort n'est pas un spectre hideux, armé d'une faux cruelle... Vous apprendrez que l'homme ne fait que passer ici-bas, comme une flèche, quelquefois un météore au firmament, comme une barque sur les flots ; que rien n'est stable ici-bas, que rien ne rassasie. Vous apprendrez que la mort est une libératrice, l'aurore de la vraie lumière, l'arrivée au port, la prise de possession du bonheur éternel. *Ite ad Joseph.* Il est le patron de la Bonne Mort. Allez à Joseph.

COU



A bâti
le p
le c
de couture ; la
ment dite.

L'hygiène de
la nourriture e

On peut co
tables boîtes en
briques, de so
qu'il n'y a pas
et de broches d
l'air. Tous les
réceptable à la
pièds de long s
ventilées par de
roue éventail es
mecté par de l'e
médiataire de cor
dix bouches d'
d'autres condui
-colonne d'air su
ce tuyau reçoit
vapeur pour la b
les salles, faire l
celles de l'air
l'électricité, de n
complètement, c
que l'on peut
des courants d'ai

COUVENT DES SŒURS DE MISERICORDE

A MONTREAL

Description de la nouvelle crèche



A bâtisse se compose de quatre étages de 185 pieds de long : le premier, la buanderie avec chambre pour le personnel ; le deuxième, le repassoir avec magasin de lingerie et salle de couture ; les deux derniers étages composent la crèche proprement dite.

L'hygiène de la crèche peut se diviser en hygiène de la bâtisse, de la nourriture et des services dans les salles.

On peut considérer toutes les pièces de la bâtisse comme de véritables boîtes en ciment. Les murs pleins sont faits de ciment et de briques, de sorte que l'air ne peut passer d'une salle à l'autre parce qu'il n'y a pas d'espace libre ; les planchers sont fabriqués de ciment et de broches d'acier, de sorte qu'ils sont encore impénétrables par l'air. Tous les angles des pièces sont effacés pour ne pas servir de réceptacle à la poussière. Les salles devant servir de crèche ont 100 pieds de long sur 35 pieds de large et 15 pieds de hauteur. Elles sont ventilées par deux forces différentes. L'air aspiré de l'extérieur par une roue éventail est filtré à travers le coton, réchauffé par un calorifère, humidifié par de l'eau en évaporation et foulé dans les salles par l'intermédiaire de conduites logées dans les murs. Chaque salle contient dix bouches d'air pur. L'air impur des salles est soutiré à travers d'autres conduites, par une cheminée centrale qui contient une forte colonne d'air surchauffé par un gros tuyau au centre de la cheminée ; ce tuyau reçoit sa chaleur des bouilloires qui servent à donner la vapeur pour la buanderie, pour la production de l'électricité, chauffer les salles, faire la cuisine, etc., etc. Les bouches d'air pur, ainsi que celles de l'air impur, sont contrôlées par des registres actionnés par l'électricité, de manière qu'en touchant un bouton on peut les fermer complètement, ou encore les ouvrir de la grandeur désirée, de sorte que l'on peut contrôler la ventilation à volonté et par là éviter les courants d'air. La vitesse de la ventilation a été calculée de ma-

nière à pouvoir donner 2,000 pieds cubes d'air, renouvelés toutes les heures pour chacun des enfants.

La lumière pour la nuit se donne par l'électricité, tandis que dans le jour chaque côté des salles contient un grand nombre de grands chassis ou croisées (18), recevant le soleil de l'avant-midi et de l'après-midi, la bâtisse ayant la direction du nord-est au sud-ouest.

A chaque salle se trouve une chambre de toilette pour les enfants, séparée de celle-ci par un petit passage fermé par des portes volantes ; ces portes permettent de garder dans la chambre de toilette une température plus élevée, afin que les enfants n'éprouvent aucun changement de température pendant la toilette. Le plancher de cette chambre est en tuiles ; douze petits bains métalliques, une balance pèse-bébé, une table en fer recouverte en vitre, et des boîtes métalliques pour transporter les linges souillés forment l'ameublement de cette petite pièce. Plus loin nous rencontrons le dortoir des *nurses*, qui est sur le même pied d'hygiène ; plus loin encore nous voyons le laboratoire qui contient tous les appareils pour materniser le lait, c'est-à-dire transformer les pourcentages de lait de vache en ceux de lait humain. Dans ce laboratoire on devra aussi préparer les prescriptions pour les enfants malades.

La nourriture des enfants devra consister en lait maternisé, c'est-à-dire que chaque enfant devra recevoir un lait modifié suivant son âge dans des bouteilles contenant chacune une ration, autant de bouteilles autant de rations qu'il aura à boire dans vingt-quatre heures. Ces rations, après avoir été stérilisées dans un stérilisateur à vapeur pouvant contenir 640 bouteilles, sont transportées dans les salles et conservées dans des réfrigérateurs à eau froide qui coule constamment autour des bouteilles. Quand il s'agit de faire boire un enfant, une bouteille est prise à son numéro et placée dans un réchaud à la vapeur qui, au moyen d'un thermostat, indique par une sonnerie électrique que la température du lait est rendue à $98\frac{1}{2}^{\circ}$ F., température à laquelle l'enfant boirait à sa mère.

Il devra y avoir deux couveuses pour les enfants nés débiles ou avant terme.

Dans les salles, le lit se compose d'une couchette en fer, d'un petit hamac préservé d'un *piqué* pour remplacer le matelas qui est une source d'infection, et d'un petit oreiller en crin ; sous le hamac, à distance de quelques pouces, se trouve un gros feutre, de sorte que le lit, tout en se trouvant assez chaud, est bien ventilé. Les tables sont

métalliq
pour les
pour dé

Chaqu
ces enfa

La dé
d'une ét

L'hist
commen
fonction
vomit, et
la lisant
qui sera

Les m
pour évi

Les co
possible,

Il y au
sera emp
ment évi
mortalité
qu'il n'e
école de
étudier l
aux attril
tion un
nir un sal
sidérées d
elles conn
qu'elles p
non pas d
rendre de
mière enf
population

métalliques avec des tablettes en vitre, elles contiennent le nécessaire pour les enfants, avec des vases contenant des solutions antiseptiques pour désinfecter les mains des *nurses*.

Chaque *nurse* a quatre enfants sous ses soins, mais s'il arrive que ces enfants sont malades elle ne prend soin que de deux.

La désinfection des lits et des linges souillés se fait au moyen d'une étuve à vapeur sous pression de soixante livres.

L'histoire du nourrisson est prise pour tous les instants, c'est-à-dire comment il boit, comment il repose, comment marchent ses grandes fonctions, comment il pèse chaque jour, s'il pleure beaucoup, s'il vomit, etc., etc. En un mot cette histoire est tellement complète qu'en la lisant l'on peut former un jugement sur l'état de sa santé — chose qui sera gardée dans les archives pour les statistiques.

Les *nurses* doivent prendre toutes les précautions d'aseptie possible pour éviter les contagies.

Les costumes des enfants et des *nurses* doivent être, autant que possible, blancs, afin que la couleur ne cache pas les souillures.

Il y aurait beaucoup plus à dire sur l'explication de l'hygiène qui sera employée dans cette institution ; car nous voulons non seulement éviter l'effet de l'hospitalisation des enfants qui causait une mortalité excessive, mais nous désirons faire une crèche modèle, telle qu'il n'en existe peut-être pas dans l'univers, afin de former là une école de *nurserie* pour recevoir des jeunes personnes qui voudront étudier l'hygiène de la première enfance, étude qui correspond bien aux attributs de la femme. Ces personnes ayant mérité de l'institution un diplôme attestant leurs connaissances, pourront alors obtenir un salaire très rémunérateur dans les bonnes familles, et être considérées comme des professionnelles. Si ensuite elles se marient, elles connaîtront l'hygiène pour leurs propres enfants, et les conseils qu'elles pourront donner à leurs voisines en seront de véritables, et non pas des commérages. Ce moyen sera peut-être très efficace pour rendre des services à la société, en vulgarisant l'hygiène de la première enfance, qui est malheureusement trop inconnue de notre population.

DR I. CORMIER,

Médecin directeur de la crèche.

LE PORTE-PLUME DE SAINT JOSEPH

SŒUR Irène qui est morte à New York, il y a quelques années, appartenait à la Congrégation des Sœurs de la Charité, fondée par la Vén. Mère Seton. Sœur Irène avait un zèle ardent, et il y a quelques trente ans, elle résolut, avec l'approbation de ses supérieurs, de fonder dans New York une maison d'enfants trouvés. L'établissement sortit de terre dans de grandioses proportions ; il occupe aujourd'hui toute une île, entre la 68e et la 69e rue, entre Lexington-Avenue et la troisième avenue. Dans ces vastes bâtiments, que de pauvres créatures ont été sauvées qui auraient infailliblement péri, si la charité ne leur avait préparé là de nouvelles mères !

Cet établissement reçoit non seulement des enfants trouvés, mais aussi de pauvres mères, qui viennent là comme nourrices, ou bien qui, en allaitant leur propre enfant, en nourrissent encore un autre.

L'achat du terrain et les constructions avaient naturellement coûté des sommes énormes. On avait compté sur la Providence, et, comme à l'ordinaire, elle s'était montrée généreuse. Cependant une grosse dette restait encore à payer, et les sœurs avaient aussi un grand désir d'assurer l'avenir de la maison en lui procurant des ressources régulières pour couvrir les dépenses annuelles. L'établissement étant certainement d'utilité publique, on pensa avoir des raisons bien suffisantes pour demander un secours annuel à l'Etat.

Les amis des religieuses se mirent donc en campagne, virent les hommes influents du gouvernement ; enfin, toutes les mesures furent prises pour réussir dans l'entreprise : obtenir une allocation annuelle, jugée nécessaire pour assurer le développement et l'avenir de l'Oeuvre. La chose qui avait d'abord paru aisée présenta bientôt de grandes difficultés, à cause du parti protestant qui était opposé à cet établissement parce qu'il était catholique. Sœur Irène priait et faisait prier ses sœurs ; on invoquait surtout saint Joseph, le refuge des maisons religieuses en détresse.

D'Albany où siège l'assemblée législative de l'Etat de New York, on écrit un jour à sœur Irène que ses amis étaient décou-

ragés, tant le moment Irène en rement néces sérieusemen une belle et l'intérieur.

disant qu'el dant plusie saint Joseph devant lui, rire ; ce qui

Un jour de la statue

L'une d'el elle la rama sœurs, » dit notre bill es

Le fait est me à la porte le bill venait

SA Gran jeudi, fession religio

Les nouvel Abercius, Sai cles, Sainte-M Raymond de des Anges, et

Dix-huit po La messe a Saint-Louis-de Mgr l'arche circonstance.

ragés, tant l'opposition était forte. Il ne fallait pas songer pour le moment à voir passer le bill. — « Et cependant, dit sœur Irène en recevant ce message, il faut qu'il passe, c'est absolument nécessaire. » Elle alla trouver saint Joseph et lui *parla sérieusement*. Saint Joseph était représenté dans la maison par une belle statue près de la porte d'entrée, dans le vestibule, à l'intérieur. Sœur Irène lui mit une plume à la main, en lui disant qu'elle resterait là jusqu'à ce que le bill fût signé. Pendant plusieurs semaines et même, je crois, des mois, on vit saint Joseph armé de son porte-plume, et les sœurs, en passant devant lui, ne pouvaient s'empêcher, dit-on, d'effleurer un sourire ; ce qui n'empêchait pas qu'on priât beaucoup.

Un jour que les religieuses étaient en récréation, non loin de la statue du Saint, elles entendirent un bruit sur le pavé.

L'une d'elles regarda et vit que la plume était tombée à terre ; elle la ramassa et la porta à la supérieure. — « Très bien, mes sœurs, » dit sœur Irène, « remercions maintenant saint Joseph ; notre bill est signé. »

Le fait est qu'une heure plus tard on apportait un télégramme à la porte. Il était daté d'Albany. Il disait simplement que le bill venait d'être signé.

R. P. COTHONAY, *dominicain,*
Missionnaire aux Etats-Unis

Profession Religieuse

SA Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal a présidé, jeudi, le 16 février, une cérémonie de vêtue et de profession religieuse à la Congrégation de Notre-Dame.

Les nouvelles professes sont les sœurs Sainte-Léonille, Saint-Abercius, Sainte-Lydie, Saint-Fulbert, Sainte-Marie des Miracles, Sainte-Marie-Norbert, Saint-Gérald, Saint-Samuel, Saint-Raymond de Pennafort, Saint-Pierre de Séville, Saint-Stanislas des Anges, et les sœurs Brault, Labonté et Dooley.

Dix-huit postulantes ont revêtu l'habit de la Congrégation.

La messe a été célébrée par M. l'abbé C. LaRocque, curé de Saint-Louis-de-France, Montréal.

Mgr l'archevêque a prononcé une touchante allocution de circonstance.

COMMUNICATION

Monsieur l'administrateur,



VOUS citez, pag. 31 de votre intéressante *Semaine religieuse* de Montréal, un passage M. Boyer d'Agen se rapportant à une médaille du Christ sur laquelle l'élégant écrivain a bâti toute une hypothèse.

Je crois que son imagination l'a emporté un peu trop loin, et que la réalité est plus simple. Possédant moi-même une de ces médailles en argent, je m'étais préoccupé de sa provenance. Or, en regardant la série des médailles pontificales qui se trouvent à la Zecca de Rome (de 1423 à 1870) je vois que deux Papes, Paul III et Paul IV, dans la première moitié du XVI siècle, ont fait figurer au revers de trois de leurs médailles précisément le même portrait du Christ, soit nimbé soit sans nimbe.

C'est de ce prototype que serait venue, selon moi, la monnaie dont vous parlez. Le type juif, très beau, et qui se rapproche de la tête du Christ en marbre qui se trouve à Sainte-Agnès hors les murs, aurait ensuite donné l'idée à quelques chrétiens de faire frapper, dans un but de propagande, cette médaille.

Je remarque cependant que la traduction de M. Boyer d'Agen est fautive. Il faut lire : Le Messie, le Roi est venu en paix. La médaille ne peut être que chrétienne à cause du nom de Jésus qu'on lit à côté de la figure ; et si le sens donné par M. Boyer d'Agen était le vrai, ce sens serait complètement juif. Les hébreux attendent encore Messie et pour eux le Messie viendra, il n'est pas encore venu.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, mes compliments distingués.

DOM. ALBERT BATTANDIER.

Rome, le 3 février 1899.

ORDINATION



SAMEDI, le 25 février, à la cathédrale, par Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, a été ordonné :

Prêtre

Pour le diocèse de Montréal : M. A. Plante.



L
saint Augu
tous les siè
sans cesse,
sans elle. I
de Meaux
plus chère
lecture à se
disposées.

« Qu'il es
la lecture d
doivent être
une de ses
attentiveme
Testament,
genoux pou
amour en
estimer par
livres des
Sainte, ajou
sur le cœur
du 18 nov
estime ils d
religion ils :

Enfin Sa
cardinal pré
accorde à to
pieuse d'au
jours à gagn
ait été appro

De plus le
plénière à to
mois ; elle p
et ayant com
Saint-Siège.

Ces indulg

LECTURE DE L'ÉVANGILE

EXCELLENCE — INDULGENCES

L y a, dit Bacon, un petit nombre de livres qu'il faut lire et relire avec une extrême application. La Bible est de ceux-là. Sans parler du culte que lui avaient voué saint Jérôme, saint Augustin, saint Bonaventure et tant d'autres saints et docteurs de tous les siècles, citons l'exemple de Bossuet, qui la lisait et la relisait sans cesse, avouant qu'elle était sa passion et qu'il ne pouvait vivre sans elle. Faisait-il une absence, même d'une heure ou deux, l'évêque de Meaux emportait la Bible avec lui, comme sa meilleure et sa plus chère compagne ! La sainte Église en a toujours recommandé la lecture à ses enfants, parce qu'elle est très profitable aux âmes bien disposées.

« Qu'il est bon, écrivait le Pape Pie VI, d'exhorter les fidèles à la lecture de nos saints livres : ce sont des sources très fécondes, qui doivent être ouvertes à tous les chrétiens. » Le P. Lacordaire, dans une de ses lettres à un jeune homme, lui dit : Lisez tous les jours attentivement deux chapitres de l'Écriture-Sainte, l'un dans l'Ancien Testament, l'autre dans le Nouveau. Mettez-vous un moment à genoux pour vous préparer à cette lecture, et baisez votre Bible avec amour en commençant et en finissant. Il faut que vous arriviez à estimer par-dessus tout chaque parole de ce livre, et à n'estimer les livres des hommes qu'autant qu'ils s'en rapprochent. L'Écriture-Sainte, ajoute ailleurs l'illustre dominicain, c'est « la bouche de Dieu sur le cœur de l'humanité. » Léon XIII disait, dans son Encyclique du 18 novembre 1893 : « Il importe que tous comprennent quelle estime ils doivent avoir pour les livres saints, avec quel zèle et quelle religion ils doivent venir à eux comme à un arsenal. »

Enfin Sa Sainteté, dans une audience, le 13 décembre 1898, au cardinal préfet de la Congrégation des Indulgences et des Rites, accorde à tous fidèles qui auront fait dans l'Évangile une lecture pieuse d'au moins un quart d'heure, une indulgence de trois cents jours à gagner une fois par jour, pourvu que l'édition de l'Évangile ait été approuvée par l'autorité légitime.

De plus le Souverain-Pontife accorde par mois une indulgence plénière à tous ceux qui auront fait cette lecture tous les jours du mois ; elle pourra être gagnée le jour du mois où, s'étant confessés et ayant communiqué, ils feront les prières habituelles à l'intention du Saint-Siège.

Ces indulgences sont applicables aux âmes du purgatoire.

Bibliographie

LA *Bibliothèque canadienne* vient de s'enrichir d'une nouvelle publication : **Fêtes et Corvées** par L.-P. LEMAY. Prix 15 centins. — S'adresser à M. Pierre-Georges Roy, éditeur, Lévis, P. Q.

CONSULTATION

Indulgences des Stations de Rome

QUESTION. — Les congréganistes de la Ste-Vierge peuvent-ils gagner les indulgences tant partielles que plénières des stations de Rome ?

J.-A. B.

RÉPONSE. — Les indulgences des Stations de Rome accordées par saint Grégoire le Grand et ses successeurs et confirmées à perpétuité par Pie VI (9 juillet 1777) sont quatre plénières pour les jours de Noël, Jeudi saint, Pâques et Ascension, et un grand nombre d'indulgences partielles de 10 ans et 10 quarantaines, de 15 ans et 15 quarantaines, de 25 ans et 25 quarantaines et de 30 ans et 30 quarantaines. Il faut pour gagner les plénières se confesser, communier et prier dans l'église stationale aux intentions du souverain Pontife. Il n'y a que la prière et la visite de requises pour le gain des indulgences partielles.

De tout temps, outre les indulgences accordées directement, les papes ont accordé par *communication* ces indulgences des églises stationales aux diverses confréries et pieuses associations. Bien peu nombreuses sont les congrégations qui n'ont pas ce privilège. Généralement la concession est faite sans condition spéciale ; on les gagne alors en substituant la visite de l'église ou chapelle de la congrégation à celle d'église stationale et en accomplissant les autres conditions.

Les congrégations de la Sainte-Vierge affiliées à la *primaria* de Rome, jouissent de cette communication précieuse. Le Pape Benoit XIV, dans son bref *Præclaris Romanorum Pon-*

tif, du 2
tembre d
Sainte-V
Rome. |
fassent u
en a pas
que) et qu
(la confes
pour les
Comme
ces des ég
la concess
des indul
Vierge ga

L'U
e
e

Il s'agit de
qui démar
chef même
tous ses su
ge, supplie
fonder des
la foi roma
tunes, qui
tife, pcur a
que leur ex
Kurdistan.

Cinquante
riens et 15,0
sont convert

Ces conve
l'indiquer, u
ques.

Le collèg

tif, du 24 avril 1748 et dans sa bulle *Gloria Domini* du 27 septembre de la même année, a accordé aux congrégations de la Sainte-Vierge la communication des indulgences des stations de Rome. Il exigea des congréganistes pour les gagner, qu'ils fassent une *visite* dans une église des PP. Jésuites, ou s'il n'y en a pas dans le lieu, dans toute autre église ou chapelle (publique) et qu'ils y récitent 7 *Pater* et 7 *Ave*. Les autres conditions (la confession et la communion) demeurent toujours exigées pour les quatre indulgences plénières.

Comme on le voit, la concession s'étend à toutes les indulgences des églises stationales et il n'y a pas lieu de distinguer entre la concession des indulgences plénières et la communication des indulgences partielles. Les congréganistes de la Sainte-Vierge gagnent les unes et les autres. J. S.

NOUVELLES DE ROME



UNION des Eglises. — Une consolante nouvelle est venu réconforter les espérances et les généreux efforts du Saint-Père à l'égard des Eglises d'Orient. Il s'agit de toute une tribu du Kurdistan, la tribu de Gelon, qui demande à adjoindre les erreurs du nestorianisme. C'est le chef même de cette tribu, Benjamin Warda, qui, au nom de tous ses sujets, est venu, malgré les difficultés d'un long voyage, supplier le Saint-Siège d'y envoyer des missionnaires, d'y fonder des églises et des écoles catholiques, afin d'y enseigner la foi romaine. La Propagande a déjà pris des mesures opportunes, qui vont être bientôt confirmées par le Souverain-Pontife, pour assurer le retour des nestoriens de Gelon, et pour que leur exemple trouve de nombreux imitateurs dans tout le Kurdistan.

Cinquante mille schismatiques, dont 35,000 arméniens grégoriens et 15,000 nestoriens, composant quarante-cinq villages, se sont convertis à la religion catholique romaine.

Ces conversions en masse produisent, il est à peine besoin de l'indiquer, une profonde impression dans les milieux politiques.

Le collège Saint-Bède. — Le cardinal Vaughan, arche-

d'une nou-
P. LEMAY.
Roy, édi-

euvent-ils
es stations
J.-A. B.

accordées
firmées à
ières pour
on, et un
0 quaran-
quarantai-
agner les
ise statio-
e la prière
artielles.
ement, les
les églises
ociations.
nt pas ce
condition
le l'église
iale et en
la prima-
récieuse.
rum Pon-

vêque de Westminster, communique au *Times* le texte d'un *Motu proprio* du pape accordant et sanctionnant les statuts du collège Saint-Bède, qui est fondé pour accueillir les convertis de l'Eglise anglicane et les préparer au rôle de missionnaires en Angleterre.

Ce nouveau collège occupera, à Rome, une partie des bâtiments du collège anglais de Saint-Thomas. Mais chaque collège aura sa vie propre avec sa règle, sa discipline et son revenu. Cependant l'église et le réfectoire seront en commun, et il n'y aura qu'un supérieur.

LE SOIN DU A L'AME

Un missionnaire, voyant un domestique qui pansait un cheval avec beaucoup de soin, lui fit cette question :

« Mon ami, combien mettez-vous de temps, chaque fois, pour tenir votre cheval en si bon état ? »

— Je mets plus de deux heures par jour, lui dit-il.

— J'ai maintenant une autre question à vous faire ; permettez-moi de vous l'adresser simplement : combien de temps donnez-vous, chaque jour, au soin de votre âme, pour obéir à Dieu, votre maître, et faire votre salut ? »

Le domestique, qui était franc, répondit naïvement : Tous les matins, je fais le signe de la croix et je dis un *Pater* ; j'y ajoute quelquefois un *Ave*. Le dimanche, je ne manque guère la messe, mais j'aime autant les messes qui sont courtes ; voilà tout. »

Le missionnaire lui répondit alors : « Mon ami, puisque vous avez si peu de soin de votre âme et si grand soin de votre cheval, si je vous appartenais, j'aimerais mieux être votre cheval que votre âme. »

AUX PRIERES

Mme Marie-Marguerite Milliard, épouse de M. André-Benjamin Lamontagne, décédée à Montréal.

M. F.-X.-P. Demers, principal de l'Académie commerciale du Plateau, décédé à Montréal.

M. Hugues-E. Desrosiers, médecin, décédé à Montréal.

Sr Marie de Saint-Remi, religieuse converse des religieuses de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur, décédée à Montréal.